

Fiche thématique :

CSAPA

Pour qui ? Toute personne présentant un trouble lié à une conduite addictive, avec ou sans substance, peut être accueillie (de même que son entourage) dans un CSAPA gratuitement et de façon anonyme.



Qu'est ce qu'un CSAPA ?



Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie sont

des structures pluridisciplinaires médico-sociales assurant des **actions de prévention et de soins des conduites addictives**, qu'il s'agisse de consommations de substances psychoactives ou d'addictions sans substances.

Quelles sont les missions ?



- **Accueil**, information, évaluation médicale, psychologique, sociale et **orientation** de la personne et/ou de son entourage

- **Réduction des risques** associés à la consommation de substances psychoactives

- **Prise en charge médicale**, psychologique, sociale, éducative

- **Diagnostic**, prestation de soins, accès aux droits sociaux

- Prescription et délivrance **traitements de substitution aux opiacés** (TSO).

Quels produits concernés ?



Toutes les problématiques d'addiction peuvent être abordées dans ces lieux.

La majorité des CSAPA accueille les usagers en ambulatoire. Certains peuvent également proposer des services de soin résidentiel. La présence d'un CSAPA sur un territoire se matérialise de plusieurs manières dans le but d'être au plus près des populations pour répondre à leurs besoins :

- **Antenne de CSAPA** : ses activités se déroulent dans une localité distincte de celle du site principal du CSAPA. Elle est destinée à tous les publics de cette localité rencontrant des difficultés pour se rendre sur le site principal. L'ensemble des prestations du CSAPA y est disponible.

- **Consultation avancée de CSAPA** : elle vise à entrer en contact avec des populations ne recourant pas spontanément au CSAPA. Elle se déroule dans une structure préexistante (CHRS, mission locale, services sociaux...). L'équipe du CSAPA délègue une ou des personnes pour tenir une consultation. Celle-ci est réalisée en lien avec l'équipe de cette structure.

- Les CSAPA peuvent aussi guider les professionnels confrontés à une situation d'addiction via des échanges, un soutien et une aide à l'orientation des personnes.

Qui intervient dans les CSAPA ?

Des équipes pluridisciplinaires composées de médecins addictologues, infirmiers, psychologues et professionnels socio-éducatifs

Qui peut orienter vers un CSAPA ?

Le patient lui-même ou les proches, les partenaires sanitaires, la médecine de ville, les institutions et services sociaux, la justice et l'administration, le milieu scolaire ou universitaire.

Fiche thématique :

CAARUD

Pour qui ? Toute personne consommatrice et qui ne se trouve pas forcément engagée dans une démarche de soin ou qui est exposée à des risques sanitaires majeurs du fait de son mode de consommation ou des produits consommés.



Qu'est ce qu'un CAARUD ?



Les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues sont des structures pluridisciplinaires médico-sociales destinées à accueillir des usagers de drogues.

Quelles sont les missions ?



- **Accueil**

inconditionnel

- **Accompagnement** et soutien dans l'accès aux soins et aux droits sociaux

- **Conseil** sur les risques de contaminations et d'infections

- **Distribution** du matériel de réduction des risques liés à l'usage de drogues

- **Information** sur l'insertion sociale, la santé, le travail, la formation, le logement...

- **Aller au plus près** des personnes via des équipes mobiles, maraudes et interventions en milieu festif.

Quels produits concernés ?

Toutes addictions et notamment addictions avec substances dont la consommation se fait en étant également exposé à des risques sanitaires et sociaux



Le CAARUD se positionne sur plusieurs champs d'intervention :

- **Le soutien aux usagers dans l'accès aux soins** qui comprend l'aide à l'hygiène et l'accès aux soins de première nécessité, l'orientation vers le système de soins spécialisés du droit commun et l'incitation au dépistage des infections transmissibles ;
- Le soutien aux usagers dans **l'accès aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle** ;
- La mise à disposition de **matériel de prévention des infections**.
- Le CAARUD peut être organisé de façon territorialisée pour aller au plus proche des populations via des **antennes fixes** réparties sur tout le territoire ou des **unités mobiles d'intervention**.

Les centres participent au dispositif de **veille en matière de drogues et de toxicomanie, à la recherche, à la prévention et à la formation sur l'évolution des pratiques des usagers**.

Qui intervient dans les CAARUD ?

Des équipes pluridisciplinaires composées généralement d'éducateurs spécialisés, d'infirmiers, d'assistants de service social.

Qui peut orienter vers un CAARUD ?

L'utilisateur lui-même ou les proches, les partenaires sanitaires, les institutions et services sociaux, le milieu scolaire ou universitaire

Fiche thématique :



Consultations
Jeunes
Consommateurs

Pour qui ? Les jeunes de 12 à 25 ans et leur entourage, en questionnement sur leur consommation de produits addictifs. Les CJC accueillent également les professionnels pour les conseiller.



Que sont les CJC ?



Les consultations jeunes consommateurs se situent dans des lieux **ouverts et confidentiels** proposant un accueil **gratuit** réservé aux **12-25 ans** et à leur entourage. Elles se déroulent au sein des **CSAPA** ou dans des lieux spécialisés dans l'accueil des jeunes (Maison des Adolescents et Points accueil écoute jeunes notamment)..

Quelles sont les missions ?



- **Accueillir, soutenir,** écouter
- **Evaluer** les niveaux de consommation pour **réduire les risques**

- **Inform**er sur les produits et les addictions lors de temps personnalisés ou d'actions collectives

- **Proposer une prise en charge brève** ou **accompagner** vers une prise en charge plus longue

- **Accueillir, informer et sensibiliser** l'entourage

Quels produits concernés ?



Toutes les problématiques d'addiction peuvent être abordées dans ces lieux.

L'objectif des consultations jeunes consommateurs est d'accueillir des jeunes en questionnement sur leur consommation. Le principe est de **faire le point**, éventuellement de **proposer une aide**, avant que la consommation ne devienne problématique et ne soit considérée comme une addiction.

Le **premier rendez-vous** est généralement consacré à **l'évaluation** de la situation pour une orientation vers une prise en charge adaptée. A l'issue de l'évaluation, une orientation est proposée si nécessaire.

L'accompagnement peut se poursuivre durant une période plus ou moins longue selon les situations, entre 1 à 5 entretiens.

La prise en charge peut prendre la forme d'une **aide éducative**, d'un **soutien individuel** ou d'une **approche de groupe**.

Qui intervient lors des CJC ?

Des équipes **pluridisciplinaires** composées généralement de psychologues, éducateurs spécialisés, médecins addictologues, infirmiers, assistants de service social.

Comment accéder aux CJC ?

Les CJC accueillent gratuitement toute personne, mineure ou majeure, qui se présente **spontanément** ou adressée par un **tiers** (acteur institutionnel ou professionnel de santé, des secteurs scolaires et judiciaires, etc.), et accompagnent également **l'entourage**.



Le Centre Hospitalier

Quelles sont les missions de l'ELSA ?



- Evaluer des consommations et des comorbidités associées

- Permettre l'accès et l'entrée dans les soins des patients hospitalisés
- Prise en charge médicale, psychologique et sociale globale

Comment y accéder ?



Les patients sont généralement adressés par les équipes soignantes des services hospitaliers et via les services d'accueil des urgences des établissements



Zoom sur les ELSA

Les équipes de liaison et de soins en addictologie

L'ELSA est rattachée au Centre Hospitalier et intervient d'une part **auprès des patients pris en charge au sein de l'établissement**, et d'autre part **auprès des équipes hospitalières**, lorsque les patients présentent une conduite addictive.

Elle propose écoute, soutien, accompagnement et oriente pour toutes les problématiques addictives avec ou sans substances.

Ces missions principales sont donc de :

- **Intervenir** auprès des patients accueillis aux urgences ou hospitalisés.
- **Former, assister et conseiller** les soignants de leur établissement;
- Développer des liens avec les acteurs intra et extra hospitaliers pour améliorer la prise en charge des patients.

Qui intervient au sein d'une ELSA ?

L'ELSA se compose de **médecins addictologues** et d'infirmiers, de psychologues, d'assistants de service social et de diététiciens. Ils sont compétents sur l'ensemble du champ des addictions (alcool, produits illicites, tabac, addictions sans produit).





Le Centre Hospitalier

Quelles sont les missions des HDJ?



- Diagnostic des problématiques addictives et des comorbidités associées
- Mise en œuvre de sevrage ambulatoire
- Prise en charge médicale, psychologique et sociale globale

Comment y accéder ?



Les patients sont adressés vers les Centres Hospitaliers par des médecins extérieurs au CH (médecine de ville, CSAPA, CAARUD, etc), ou internes à l'établissement, ou via l'équipe ELSA ou après une évaluation en consultation hospitalière.



Zoom sur l'HDJ

L'Hôpital de jour en addictologie

L'hôpital de jour d'addictologie propose aux usagers, une **prise en charge intermédiaire entre l'hospitalisation complète et les consultations**. Il dispense une prise en charge **ambulatoire et pluridisciplinaire** à des patients ayant une dépendance et/ou des complications sévères nécessitant un **cadre de soins adapté à leurs besoins tout en maintenant un lien avec l'environnement du patient**.

L'hôpital de jour en addictologie dispose d'un champ de compétences qui s'étend à l'ensemble des conduites addictives (alcool, tabac, substances illicites, médicaments, addictions sans produit).

Principales missions

- **Evaluation du statut addictologique** du patient et proposition d'une **stratégie de prise en charge adaptée**
- **L'accompagnement au sevrage et la prévention de la rechute** par la mise en œuvre de stratégies de coping (réévaluations régulières et prises en charge spécialisées)
- **Accompagnement des patients au décours d'un sevrage en hospitalisation complète** pour assurer la transition avec le retour dans le lieu de vie

Quels sont les professionnels intervenants ?

L'équipe soignante d'un service hospitalier est pluridisciplinaire : médecins addictologues, psychiatres ou généralistes, infirmiers et aides soignants, psychologues, neuropsychologues, assistants de service social, diététiciens, éducateurs en activité physique adaptée, éducateurs spécialisés, psychomotriciens...

Fiche thématique : Consultation hospitalière d'addictologie

L'hôpital est un lieu de soins de proximité, qui s'inscrit en complémentarité avec les autres structures du territoire : CSAPA, CAARUD, SMRA et la médecine de ville.



Quelles sont les missions des Consultation hospitalière d'addictologie?



Diagnostic des problématiques addictives et des comorbidités associées

- Mise en œuvre de sevrage ambulatoire
- Prise en charge médicale, psychologique et sociale globale

Comment y accéder ?



Les patients sont généralement adressés vers les Centres Hospitaliers

par des médecins extérieurs au CH (CSAPA, CAARUD etc), ou directement via des équipes du CH (via l'équipe ELSA) ou de leur propre initiative.



Zoom sur la
Consultation
Hospitalière
d'Addictologie

La Consultation Hospitalière d'Addictologie

Elle constitue un **maillon essentiel de la prise en charge hospitalière d'addictologie** et se positionne en première ligne dans le suivi ambulatoire des patients souffrant de conduites addictives.

Elle exerce des fonctions d'accueil, d'écoute, d'évaluation et d'accompagnement des patients vers une prise en charge adaptée.

- **Accueillir, évaluer, traiter et orienter** toute personne sollicitant une aide spécialisée en Addictologie
- **Proposer une prise en charge addictologique** aux patients le souhaitant, ou orientés par un soignant
- Les professionnels de cette consultation sont compétents sur l'ensemble du champ des addictions (alcool, produits illicites, tabac, addictions sans produit)

Elle s'inscrit également comme une **réponse auprès de publics spécifiques** tels que les jeunes ou encore les femmes enceintes.

Qui intervient au sein d'une Consultation d'addictologie ?

Pour répondre à ses missions, la consultation d'addictologie dispose d'une équipe pluridisciplinaire composée de médecins addictologues, d'infirmiers mais également de psychologues, de diététiciens et d'assistants de service social.



Quelles sont les missions des unités d'hospitalisation complète?



- Diagnostic des problématiques addictives et des comorbidités associées

- Mise en œuvre des sevrages
- **Prise en charge** médicale, psychologique et sociale globale

Comment y accéder ?



Les patients sont adressés vers les Centres Hospitaliers par des médecins extérieurs au CH (médecine de ville, CSAPA, CAARUD, etc), ou internes à l'établissement, ou via l'équipe ELSA ou après une évaluation en consultation hospitalière.



Zoom sur
l'hospitalisation
complète

L'hospitalisation complète d'addictologie

L'hospitalisation complète d'addictologie est un séjour du patient au sein de l'hôpital en urgence ou programmée, pour réaliser un sevrage, une évaluation, ou le bilan de complications et comorbidités médicales. (somatiques, psychiatriques)

Elle implique le plus souvent l'élaboration d'un contrat de soin.

Il s'agit de petites unités d'hospitalisation (5 à 10 lits), prenant en charge tous types d'addictions.

En fonction de la situation du patient, on distingue plusieurs types de séjours :

- **l'hospitalisation pour sevrage simple** : hospitalisations courtes (5 à 10 jours) possible chez des patients présentant peu de risques de complications.

- **l'hospitalisation pour soins complexes** : plus longues (2 à 4 semaines), indiquées dans les situations de poly-addictions ou de comorbidités.

Quels sont les professionnels intervenants ?

L'équipe soignante d'un service hospitalier est pluridisciplinaire : médecins addictologues, psychiatres ou généralistes, infirmiers et aides soignants, psychologues, neuropsychologues, assistants de service social, diététiciens, éducateurs en activité physique adaptée, éducateurs spécialisés, psychomotriciens...

Fiche thématique :

SMRA (ex-SSRA)

Les SMRA (anciennement SSRA) sont des unités de soins spécialisées dans la prise en charge des patients ayant une conduite addictive pour les aider à consolider leur rétablissement, à prévenir la rechute et les risques liés aux addictions.

Que sont les SMRA ?



Les soins médicaux et de réadaptation en addictologie se situent dans des établissements de soins comprenant des lits d'hospitalisation qui accueillent les personnes souhaitant renforcer leur démarche de soins sur les conduites addictives

Quelles sont les missions ?



- **Prévention** et poursuite de la prise en charge des conséquences physiques, cognitives, psychologiques, et sociales liées aux conduites addictives.
- **Prévention de la rechute** par une réadaptation et une préparation à la sortie.

Quels produits concernés ?



Toutes les problématiques d'addiction peuvent être abordées dans ces lieux : alcool, tabac, substances illicites, médicaments, pratique de jeux vidéo ou utilisation d'internet.

Les SMRA peuvent **proposer plusieurs activités**, adaptées à chaque personne dans l'objectif de :

- **Prévenir la rechute**
- **Récupérer les capacités physiques, psychiques voire neurologiques** fragilisées par l'addiction,
- Elaborer un projet d'avenir pour une meilleure insertion sociale et familiale.

Plusieurs outils sont proposés par les professionnels de santé tels que :

- **Groupes de parole, sophrologie, relaxation**, art-thérapie, ateliers créatifs, activité physique, informations thématiques.
- **Prise en charge médicale, psychologique, et éducative**, individuelle et adaptée

Qui intervient en SMRA ?

Des équipes pluridisciplinaires, composées a minima de **médecins**, d'infirmiers, d'assistants sociaux, mais également de **psychologues**, ergothérapeutes, diététiciens et éducateurs sportifs et, selon les projets, de neuropsychologues ou de kinésithérapeutes.

Orientation vers les SMRA

La demande d'admission est généralement à remplir avec le **médecin traitant, ou le médecin du court séjour d'addictologie ou du CSAPA**. Un volet social est nécessaire à l'étude du dossier.

Fiche thématique : Pôle ressources en addictologie

Pour qui ? Les professionnels du secteur sanitaire, médico-social, social et bénévoles intervenant auprès de publics présentant des conduites addictives.



Quelles sont ses missions ?



- Contribuer à la prise en charge ambulatoire des patients présentant des conduites addictives.

- Soutenir les professionnels de ville, qu'ils soient du secteur médical, paramédical ou social, ainsi que les bénévoles des associations d'entraides concernés par l'accompagnement de personnes ayant une problématique addictive

Les **pôles ressources en addictologie** permettent également les échanges entre professionnels de différentes spécialités et différents secteurs, sur un même territoire d'intervention afin d'échanger, de progresser sur la problématique de l'addiction.

L'apport de chacun des professionnels impliqués permet de mieux prendre en compte le patient dans sa globalité (aspects médicaux, psychologiques et sociaux).

Interventions des pôles ressources en addictologie

- **Amélioration de la prise en charge** des patients confrontés à une addiction, et **renforcement de la collaboration des professionnels** pour une meilleure coordination des soins au profit du patient
- **Information et appui aux professionnels de santé de premier recours** (médecins, pharmaciens et autres professionnels de santé impliqués dans la prise en charge des personnes souffrant d'addictions) en apportant une aide individualisée d'expert (conseils, consultations pluridisciplinaires);
- **En partenariat avec les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC), appui à l'organisation et la coordination des parcours complexes** pour une durée adaptée aux besoins du patient
- **Soutien des pratiques et initiatives professionnelles en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins et de coordination.** Cette mission passe notamment par la formation, l'échange et le retour d'expériences entre professionnels, la diffusion d'outils de repérage et l'évaluation de situations complexes...

Médecins généralistes

Infirmiers

Pharmaciens

Psychologues

Ergothérapeutes

Psychomotriciens

Bénévoles

Diététiciens

Aides-soignants

Masseurs-kinésithérapeutes

Travailleurs sociaux

Etc.

